

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe environnement et nature

- Éviter le risque de déflation qui menace l'Europe et la France.
- Cibler les investissements pour favoriser la mutation vers un développement durable et soutenir ainsi à la fois l'offre et la demande, l'activité et l'emploi.
- Inscrire le rapport sur l'état de la France dans une vision prospective.

Autant de recommandations que le groupe environnement et nature soutient, parmi d'autres, dans ce rapport, et sur lesquelles le groupe environnement et nature s'est déjà prononcé favorablement dans cette assemblée.

Si la teneur de l'ensemble de ce gros travail convient au groupe environnement et nature, il tient cependant à exprimer quelques réserves :

- le rapport souligne à juste titre l'importance à accorder à la rénovation thermique du patrimoine bâti. Cependant le groupe environnement et nature regrette que le rapport ne porte pas davantage la marque de l'étape des négociations sur le climat à Paris en 2015 qui approche et sera décisive ;
- nous apprécions que ce rapport propose clairement que la part de la fiscalité environnementale dans les prélèvements obligatoires de notre pays rejoigne la moyenne européenne à 7 %. Le groupe environnement et nature aurait cependant voulu que soit préconisé un véritable basculement de la fiscalité : alléger le poids qui pèse sur le travail d'un côté, diminuer les subventions défavorables à l'environnement et alourdir les prélèvements sur les ressources naturelles, les pollutions et les externalités négatives de l'autre ;
- le rapport recommande que la transition vers un développement durable « *inspire la conduite de la réforme de l'État dans la définition des missions, la hiérarchie des priorités, la répartition des compétences, l'attribution des moyens et la recherche de la satisfaction des citoyens* ». Le groupe environnement et nature aurait voulu plus de précision et que soit enfin affirmé que la mutation vers un développement durable relève de la responsabilité du Premier Ministre et que ses orientations soient débattues et suivies au parlement.

Ces réserves ne nous ont fait optés ni pour un rejet ni même pour une abstention. L'essence du travail dans cette Assemblée vise à l'échange des points de vue et l'acceptation de consensus. À ce

titre, le groupe environnement et nature a voté ce rapport et félicite la rapporteure pour l'alliance d'une volonté, de convictions et d'une capacité d'écoute.

Un rapide codicille sur l'avenir du RAEF après notre mandature. Partout, au plan international, européen, national, territorial, on s'intéresse activement à des indicateurs qui tracent la prospérité individuelle et collective au-delà du PIB. Depuis 4 ans, le CESE commente les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, à l'aide des indicateurs de développement durable de notre pays. Ne serait-il pas temps que le rapport sur l'état de la France ait une portée accrue, que, par exemple, il soit officiellement remis au parlement lors du débat budgétaire ? Ceci répondrait en outre à une demande qui fait l'objet d'une proposition de loi toujours à l'examen à l'Assemblée nationale.